



VP

Réf. DSN/SAS/2018

Paris, le 16 avril 2018

**Mesdames et Messieurs les  
Secrétaires territoriaux UGSEL**

Affaire suivie par **Véronique PROY**  
Tél : 01 44 41 48 52 - Mobile : 06 34 47 06 10  
e-mail : [v-proy@ugsel.org](mailto:v-proy@ugsel.org)

Madame,  
Monsieur,

Les Championnats Nationaux d'Athlétisme en plein air Cadets et Juniors auront lieu les **vendredi 25 et samedi 26 mai 2018** au Complexe Sportif Kercado - 28 rue Winston Churchill- 56000 VANNES

Tous les territoires, sans exception, devront avoir fait la bascule de leurs résultats territoriaux sur USPORT dès que possible ou au plus tard pour **le jeudi 3 mai 12 h 00, délai de rigueur**, afin que les Services Nationaux puissent préparer dans les meilleures conditions la commission de qualification. De plus, les **résultats officiels** de vos compétitions territoriales, voire de comités devront me parvenir **obligatoirement** sous format pdf avant la commission de qualification qui se réunira le **lundi 7 mai 2018 à 9 h 30**.

Les éventuelles demandes de qualifications exceptionnelles (conformément à l'article 3.2 du règlement ATHLETISME EN PLEIN AIR) devront aussi me parvenir avant la commission de qualification. Toute demande arrivée après la commission de qualification ne sera pas prise en compte.

**ATTENTION : pour les demandes de QE pour raisons médicales, seuls les certificats médicaux établis en bonne et due forme par un médecin seront pris en compte et considérés comme valables.**

A l'issue de la commission de qualification, le fichier des équipes qualifiées paraîtra sur le site. La liste nominative des qualifiés sera mise en ligne dès que possible.

Il appartiendra ensuite aux Comités ou enseignants sur USPORT de :

- Supprimer les élèves qualifiés au championnat national mais qui ne participeront pas (cf. vidéos sur Ugselnet)
- Renseigner correctement les participants des par équipes en indiquant les performances pour chaque épreuve afin de pouvoir faire les séries et groupes de niveaux (cf. vidéos sur Ugselnet) **et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le lundi 21 mai 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées.** Les modifications d'équipe ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux - lettre du chef

d'établissement - convocation à un examen, pour les autres motifs) ou si cela invalide l'équipe.

- Renseigner correctement les participants des équipes de relais en indiquant les performances de référence pour chaque épreuve afin de pouvoir ensuite faire les séries (cf. vidéos sur Ugselnet) **et ce au plus tard 96 heures avant le début des championnats, soit avant le lundi 21 mai 2018. Passé ce délai, les inscriptions et modifications sur USPORT seront fermées.** Les modifications d'équipe de relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de réunion et le représentant des Services Nationaux de l'Ugsel que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi obligatoirement par un médecin pour les motifs d'ordre médicaux - lettre du chef d'établissement - convocation à un examen, pour les autres motifs) ou si cela invalide l'équipe.

Par ailleurs, je rappelle que pour les individuels qualifiés qui participent à la compétition, il n'y a aucune manipulation de confirmation à faire sur USPORT.

L'ensemble des documents relatifs à cette compétition seront bientôt disponibles sur le site de l'Ugsel : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org). Vous voudrez bien informer tous vos établissements ayant des qualifiés qu'ils devront récupérer tous ces documents sur le site. **Aucun courrier ne sera envoyé aux établissements.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Véronique PROY  
Directrice Technique  
Des Compétitions